

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.  
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 5 Juin

## MINISTRE ET BUREAUX

Il y a eu des choses justes et vraies, dites au cours de l'interpellation à laquelle a donné lieu cette nouvelle et singulière affaire que l'on appelle l'affaire Turpin.

Mais combien aussi en a-t-il été dit d'étranges et de plus qu'étranges !

Que la presse, par ce temps de grand reportage, mette le feu aux poudres — alors même qu'il s'agit de l'inventeur de la mélinite — que l'opinion s'inquiète d'une question qui peut être grave, puisqu'il s'agit de la défense nationale, il n'y a là rien d'étonnant et nous sommes prêt à reconnaître qu'il y a là une préoccupation légitime.

Certes, on désirerait voir en notre pays un peu plus de calme, un peu plus de sang-froid, nous passons un peu trop vite d'un optimisme excessif à un pessimisme exagéré; quelle que soit l'invention de Turpin, il est hors de doute qu'elle ne résout pas le problème de la guerre, que ce n'est pas la pierre philosophale de la destruction, et qu'après elle il en viendra d'autres qui seront encore plus terribles et plus décisives.

En admettant qu'ils l'aient achetée, peut-être les Allemands ont-ils fait un bon marché, peut-être aussi en ont-ils fait un très mauvais; les perfectionnements apportés à l'espionnage ne serviraient vraiment à rien s'il fallait croire que le secret d'une invention puisse subsister plus de quelques semaines.

Mais, nous le répétons, que la presse s'anime sur de telles questions, que l'opinion s'émeuve, c'est naturel. Ce qui ne l'est pas, c'est l'absence de tout tact, de tout sang-froid, de tout bon sens que certains députés viennent une fois de plus de montrer en cette occasion.

L'on rougit en lisant de telles sottises, de telles aberrations, débitées avec cette inconscience et cette ignorance devant l'Europe

attentive. Il serait vraiment temps que les représentants du peuple qui se dit le plus spirituel de la terre, ne donnassent plus ou ne donnassent pas — comme le voudra l'honorable président du conseil — un tel spectacle.

Après le Panama, l'on avait pu croire que c'était fini. De grâce, Messieurs, ne recommencez pas.

Est-ce à dire cependant que la réponse du ministrenousa absolument satisfaits? Eh bien, non. Certes, il a fait une réflexion fort juste et de haute portée lorsqu'il a dit qu'« il n'est pas permis à un pays comme la France, qui peut être appelé à faire face à l'extérieur sur plusieurs points à la fois, de laisser déconsidérer des généraux qui, à un moment donné, peuvent avoir besoin de compter sur l'estime et la confiance de ceux auxquels ils auront à demander les suprêmes sacrifices. »

Mais ce qui n'est pas admissible, c'est que, sous prétexte de moralité et de vertu, l'on refuse d'examiner une invention qui peut rendre à la défense nationale les plus grands services. On voit percer là beaucoup trop cet esprit de routine et d'exclusivisme qui est celui des bureaux de la guerre, de la marine, et de la plupart des administrations publiques.

Après la guerre de 1870, on avait pu croire que cet esprit avait vécu; il y avait, hélas! tant de braves gens qui en étaient morts!

Il n'en a rien été.

L'esprit ancien a persisté dans des proportions vraiment effroyables, et le discours du ministre de la guerre, qui est cependant un homme très intelligent, en est une preuve.

Comme l'a fait observer avec raison M. Alphonse Humbert, il fallait, en cette circonstance, s'attacher non à l'inventeur, mais à l'invention.

Cela sautait aux yeux, et la Chambre a fini par le dire dans son ordre du jour, qui, très probablement, en ira rejoindre beaucoup

d'autres qui l'ont devancé depuis le jour où M. d'Audiffret-Pasquier, dans un débat célèbre, s'écriait :

« Varus, Varus, rends-nous nos légions ! »

Déjà, à cette époque, on disait : « Les ministres passent, les bureaux restent. »

Le malheur est qu'ils restent les mêmes, et ce n'est pas des interpellations comme celle de jeudi qui modifieront un *statu quo* qui s'aggrave.

J. QUERCYTAÏN.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 2 Juin 1894

### L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT

M. Casimir-Périer, 229 voix, élu.  
MM. Bourgeois, 187 voix; Méline, 10; Locroy, 2; Michou, 1; bulletins blancs, 7.

### L'ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT

Le scrutin est ouvert pour la nomination du vice-président.

M. Burdeau, 201 voix, élu.

En conséquence, M. Casimir-Périer est proclamé président, et M. Burdeau, vice-président de la Chambre pour l'année 1894.

Séance du 4 Juin

### Discours de M. Casimir-Périer

En ouvrant la séance M. Casimir-Périer inaugure sa nouvelle présidence par l'allocation suivante, qui a été applaudie à plusieurs reprises :

Mes chers collègues,

En m'appelant à occuper ce fauteuil, la Chambre veut affirmer encore une fois qu'elle respecte les convictions ardentes et qu'elle ne refuse jamais son estime à ceux qui luttent loyalement pour leurs idées. Je la remercie profondément de l'honneur qu'elle me fait en me jugeant capable de devenir, à peine sorti de la bataille, l'arbitre impartial des partis.

Mon meilleur titre à votre confiance, c'est d'avoir combattu les doctrines sans avoir jamais voulu atteindre les personnes. Décerner le plus précieux des témoignages à celui qui s'est imposé cette règle, c'est attester que la politique n'est pas à vos yeux la lutte stérile des ambitions individuelles, mais la recherche désintéressée de tout ce qui peut servir la démocratie, fortifier et honorer la France. Qui pourrait, dans cette enceinte, s'élever contre une autorité qui ne laissera compromettre ni le respect dû aux lois, ni

les droits du pouvoir exécutif, ni la dignité du régime parlementaire ?

Pour vous prouver ma reconnaissance, ce n'est pas assez d'assurer la liberté de la tribune et d'exiger les égards que se doivent entre eux les élus de la nation. Je voudrais vous aider à suivre la méthode de travail que peut le mieux rendre vos sessions fécondes. Les conceptions législatives ne font pas défaut. A vos commissions incombe le devoir de choisir parmi tant de projets ceux qu'il convient d'écartier, ceux qui méritent d'être examinés. C'est sur des rapports et sur des textes que la Chambre peut utilement délibérer. C'est elle de régler ses travaux de ne pas disséminer ses efforts. Pour mener à bonne fin les réformes que réclame le plus impérieusement le suffrage universel, il est sage de ne pas en entreprendre trop à la fois et de ne pas servir certains desseins par la prodigalité des promesses téméraires.

Nous jetterons nos regards en arrière pour puiser des forces nouvelles dans le spectacle de la France devenue, sous la République, maîtresse de ses destinées, puissante par ses ressources, fière de ses soldats et de ses marins, passionnément éprise de liberté et de justice, et nous nous mettrons résolument à l'œuvre pour demeurer dignes de ce siècle d'humanité et de lumière.

Faisons une étape de plus vers le beau et vers le bien. Ce ne sont pas seulement les souffrances apaisées, ce n'est pas seulement l'esprit d'équité et de solidarité qui sauront reconnaître et célébrer nos efforts, nous aurons satisfait la conscience publique, nous aurons entretenu et vivifié cette flamme impérissable qui s'appelle la foi dans les destinées de la patrie.

### Interpellation sur la politique générale

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation sur la politique générale du cabinet.

La parole, dit M. Casimir-Périer, est à M. Goblet. (Mouvement d'attention.)

M. Goblet. — On répète depuis trop longtemps que le parti radical n'existe plus. Mais nous mériterions cet outrage si nous ne venions pas ici provoquer des explications sur la formation du nouveau cabinet. A vrai dire nous n'avons pas besoin qu'il nous explique ce qu'il est; nous le savons bien. Mais nous avons le devoir d'apporter une protestation très nette contre ce qui s'est fait.

S'il est vrai que le cabinet Casimir-Périer soit tombé à propos d'une question intéressant les travailleurs, à propos de l'interprétation d'une loi que nous avons votée, nul n'ignore que derrière cette question particulière se dressait la question de politique générale. Beaucoup de

d'a cent prophétique.

— Voilà déjà six mois de pas-és l ajoutait Henri d'un air désolé.

— C'est vrai, mais une voix intérieure me dit que vous n'avez plus longtemps à attendre.

— Dieu vous entende, monsieur Beson, car je ne serais heureux que lorsque j'aurais satisfait ma vengeance.

En effet, une demi-année venait de s'écouler.

Les alternatives d'accablement profond et de transports subits auxquels était en proie Mlle de Marville, avaient grandement altéré sa santé.

Et plus elle allait, plus elle dépérissait.

Ses yeux caves, ses joues qui se creusaient chaque jour davantage, un affaiblissement général de tout son être ne laissait plus aucun doute sur la maladie qui la minait lentement; c'était la consommation avec tous ses symptômes.

Les phases de prostration l'emportaient maintenant sur celles d'ardeur fiévreuse, qui ne se produisaient plus qu'à d'assez longs intervalles et avec beaucoup moins d'intensité qu'auparavant.

Deux ou trois fois encore, elle avait eu quelques velléités de sortir pour recommencer ses démarches, mais ses forces l'ayant trahie, elle était retombée épuisée, les lèvres contractées par un rictus amer.

Jeanne, la joyeuse enfant, recevait le contre-coup de ce déplorable état de choses.

Sa bouche purpurine ne s'épanouissait plus comme autrefois dans un rire perlé, et une nuance de

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 41

LA

## FEMME DU FOU

PAR

ALFRED SIRVEN

TROISIÈME PARTIE

IV

— Pauvre fleur brisée ! murmura le jeune homme après avoir baisé tendrement sa sœur au front.

Et il se détourna pour cacher deux larmes qui coulaient lentement sur ses joues.

A partir de ce jour, il s'opéra une notable transformation dans les habitudes des jeunes de Marville.

Alice avait toujours été un peu triste, silencieuse, sobre de paroles ainsi que de mouvement, mais à présent c'était bien autre chose. Abattue, prostrée, toute renfermée en elle-même, elle ne parlait plus qu'à de rares intervalles, répondant laconiquement aux questions qui lui étaient posées, et méditant sans cesse dans une immobilité absolue.

Parfois cependant elle était prise soudain d'une fièvre d'ardeur, d'un besoin d'activité qui la métamorphosait complètement. Alors, en plein travail, elle se levait d'un bond, les yeux ardents,

les gestes rapides, cassants, et arpentait le petit atelier d'un mur à l'autre, en même temps qu'un flux de paroles inintelligibles, entrecoupées d'éclats de voix stridents, métalliques, s'échappaient violemment de ses lèvres.

Puis, sans motif :

— Je sors, Jeanne, disait-elle, ne t'inquiète pas je vais revenir.

Et elle quittait aussitôt son amie pour descendre dans Paris.

Où courait-elle ainsi ?

Comme attirée par un aimant invisible, elle allait se poster à l'angle du boulevard et de la rue de Grammont, s'attendant à chaque minute à voir apparaître la calèche au cocher en livrée violette, prête cette fois à s'élaner, à crier, à commettre un esclandre s'il le fallait, plutôt qu'à laisser échapper le misérable.

Hélas ! c'était en vain qu'elle stationnait là des heures durant. Malgré le soin qu'elle mettait à scruter le visage de chaque personne qui passait, soit à pied, soit en voiture, elle ne découvrait rien dans les physionomies qui le lui rappelaient.

Et, navrée, elle reprenait le chemin de la maison.

Quand elle rentrait, après être restée quelquefois toute l'après-midi dehors, elle se rasseyait à la même place, un peu plus sombre qu'avant son départ, et continuait l'ouvrage interrompu sans prononcer un mot, sans expliquer sa fugue en quoi que ce soit.

Puis, la fièvre l'abandonnant peu à peu, elle finissait par retomber dans sa torpeur habituelle.

républicains, même parmi ceux qui votaient habituellement avec le gouvernement s'effrayaient de le voir incliner vers la droite. (Murmures).

Beaucoup d'eux exprimaient dans les couloirs (Nouvelle interruption) leurs craintes en voyant les tendances du cabinet, surtout au moment où le parti clérical cherchait à s'emparer de l'esprit de l'armée en associant celle-ci aux manifestations dont les fêtes de Jeanne d'Arc étaient le prétexte. (Vives interruptions à droite).

**M. Casimir-Périer.** — Je vous prie de ne pas interrompre, messieurs. L'interpellation est très régulière et très constitutionnelle. Vous voyez qu'il n'y est pas question de la formation du cabinet (Rires et applaudissements).

**M. Goblet.** — J'y arrive, et je constate que contrairement aux règles du régime parlementaire, tous les membres du nouveau cabinet ont été pris dans la minorité. Quant à la politique de ce nouveau cabinet, nous la connaissons; c'est celle que M. Dupuy inaugurerait lors de son premier ministère, en fermant la Bourse du travail et en faisant au Vatican les avances qui ont eu plus tard comme conséquence l'appui prêté par ce même ministère aux candidatures des ralliés.

Dans quelles conditions le pouvoir a-t-il été offert aux membres du parti radical appelés à l'Elysée? Nous ne le savons pas (Exclamations).

**M. Léon Bourgeois.** — En ce qui me concerne, je vous rappelle, monsieur Goblet, que le pouvoir m'a été offert sans aucune condition et que je l'ai refusé en toute liberté (Applaudissements sur tous les bancs sauf ceux de l'extrême-gauche).

**M. Henri Brisson.** — Les faits se sont passés de même en ce qui me concerne. (Nouveaux applaudissements).

**M. Avez.** — C'est le suicide des pseudo-radicaux.

Ces deux déclarations coupaient net, dit le *Petit Journal*, l'effet que M. Goblet espérait produire.

Il continue cependant et répète que le ministère ne représente que la minorité de l'assemblée.

Reprochant ensuite à la déclaration de M. Dupuy d'être absolument vide, M. Goblet rappelle les principaux articles du programme radical: révision de la Constitution, préparation de la séparation des Eglises et de l'Etat, réforme administrative dans le sens des économies à réaliser et réforme de notre système d'impôts.

A ce sujet, M. Goblet donne lecture d'une déclaration antérieure de M. Dupuy, dans laquelle celui-ci repoussait catégoriquement tout projet d'impôt sur le revenu:

Dans le cabinet nouveau, conclut l'orateur, nous ne pouvons voir que l'ancien cabinet Dupuy, tombé sur un vote de la Chambre, et une reproduction exacte du cabinet Périer, qui est tombé l'autre jour. Ce n'est pas un cabinet pris dans la majorité, ce n'est pas un cabinet parlementaire.

Un régime pareil serait pire que la monarchie. Prenez garde, il y va non seulement de la République, mais du régime parlementaire lui-même et de la souveraineté nationale, qui ne seraient plus que de vains mots (Applaudissements à l'extrême gauche).

**M. Dupuy** quitte sa place et se dirige vers la tribune. — Vous dites, monsieur Goblet, que nous sommes un ministère de minorité et que nous n'avons pas de majorité dans cette Chambre. Eh bien, nous allons le voir.

Revenant ensuite sur sa déclaration et sur l'exposé de sa politique, M. Dupuy dit que ce

programme n'est pas aussi vide que le prétend M. Goblet.

D'abord, dit-il, ce programme met au premier rang des préoccupations du gouvernement les réformes sociales; ensuite, en assurant l'ordre public nous avons pris l'engagement d'assurer aussi le respect des droits de la conscience.

Après avoir lutté pendant tant d'années pour fonder la République, les républicains ont maintenant le devoir de l'organiser.

Messieurs, aidez-nous dans cette tâche.

**M. Pelletan.** — C'est « l'esprit nouveau » que la Chambre a condamné l'autre jour et c'est « l'esprit nouveau » que ramène le cabinet que nous avons sur ces bancs (Applaudissements à l'extrême gauche).

L'ordre du jour suivant, adopté par le gouvernement, est voté par 315 voix contre 169.

« La Chambre, confiante dans le gouvernement pour faire aboutir par l'union des républicains une politique de réformes démocratiques et de défense de la société laïque, passe à l'ordre du jour. »

## INFORMATIONS

### Elections sénatoriales

Châteauroux, 3 juin.

L'élection qui a eu lieu aujourd'hui a donné les résultats suivants:

Premier tour: Inscrits: 617; votants, 613; M. Verbeckmoes, républicain, 162 voix; M. Antony Ratier, avoué à Paris, républicain, 151; M. Mary Faguet, conseiller général républicain, 102; M. Patureau Francœur, maire de Châteauroux, radical, 80; M. Alizard, républicain, 53; M. Louis Boussac, négociant, radical, 46. Ballottage.

Il s'agissait de remplacer M. Clément, conservateur, décédé.

Ajaccio, 3 juin.

Résultats du premier tour de scrutin: M. Jacques Hébrard, républicain, 378 voix, élu; M. Peraldi, ancien sénateur, républicain, 369.

Il s'agissait de remplacer M. Pitti-Ferrandi, républicain, décédé.

### Un projet d'enlèvement de M. Carnot

Le *Gaulois* publie, sous le titre d'« Histoire inédite », le récit d'un projet d'enlèvement de M. Carnot datant de l'époque du boulangisme:

C'est au Palais-Bourbon, dans le salon de la Paix, que M. Millevoje aborda son ami et lui tint ce langage:

— Mon cher ami, vous aimez le général Boulanger, vous êtes avec nous. Vous savez que Constant ne reculera devant rien. Il fera arrêter le général... Il veut jouer de la violence, tant pis pour lui; nous allons le prendre comme otage... Pouvez-vous choisir dix de vos compatriotes pour l'enlever, vers dix heures, avenue Kléber, à la sortie d'une maison que je vous indiquerai? Si le général est arrêté, on le fera disparaître. Il nous faut un otage qui réponde de lui, et c'est Constant qu'il nous faut.

Après quelques secondes de réflexion, le conspirateur répondit:

— Mon cher Millevoje, si vous prenez Constant, vous prenez un ministre qu'on pourra remplacer demain; pourquoi ne pas viser plus haut?

Et, en homme bien renseigné, il ajouta:

— M. Carnot sort presque tous les soirs. Il monte en compagnie du général Brugère, l'avenue des Champs-Élysées, à gauche, ou descend la rue de Rivoli, à droite... Il cherche le silence ou la tranquillité de la rue. Nous pourrions facilement lui offrir une voiture par force.

Deux bons trotteurs, un cocher corse... et

fouette l'ami. Une heure après, M. Carnot est installé à Montmartre, rue Chappe, où je demeure... Ma femme devient la cuisinière du président de la République que je mets en disponibilité, et si l'on tue Boulanger, je vous livre le petit-fils de Lazare Carnot.

A ce moment, M. Antoine Léandri, un jeune patriote aussi talentueux que courageux, dont on connaît les démêlés avec quelques magistrats de la Corse auxquels il n'a pas laissé le dernier mot, entra dans la salle des Pas-Perdus.

En le voyant, M. Rossi l'appela et, devant M. Lucien Millevoje, lui fit part de la chose.

L'entente fut faite entre ces hommes ayant les mêmes aspirations, un courage égal, une audace semblable. Il fut convenu que, si le général était arrêté, M. Carnot le serait aussi, prendrait ses repas et trouverait bon gîte chez M. Jean Rossi.

### Les comités de la guerre

Au ministère de la guerre, la plupart des services dirigeants constituent en réalité autant de petites églises, étrangères aussi bien aux éléments civils qu'aux autres services de l'armée.

Ces errements ont entravé bien des améliorations. Les officiers sont les premiers intéressés à départager leur responsabilité pour les recherches qui peuvent faire progresser notre état militaire. Ils se féliciteraient de voir que l'affaire Turpin fût le point de départ d'une réorganisation des comités techniques.

Le ministre de la guerre rallierait vite l'opinion s'il demandait aux spécialités les plus indiscutées de la science, des grandes administrations, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie de participer à titre consultatif aux travaux des comités qui servent d'auxiliaires à chaque service.

### L'engin idéal

Dans le *Figaro*, M. Francis Laur donne les détails suivants sur la prétendue découverte de Turpin:

C'est en prison que Turpin m'a donné un aperçu du projet auquel il travaillait et que j'ai reconnu à l'allusion discrète qu'il y a faite en parlant d'un paquebot anéantissant les côtes anglaises. Au moment de notre entretien, il ne songeait pas à faire l'éclat auquel il a été amené, il ne pensait qu'à abrégier les cruelles heures de la réclusion. Il a donc été assez explicite.

Néanmoins, il y a entre ce que je vais décrire et l'appareil définitif, la distance qui sépare une étude en cours d'un plan achevé, mais les données principales y sont, je le crois. Les voici:

Que l'on ne s'imagine pas un canon unique, comme dans une tourelle à éclipse ou autre, vomissant de gros obus. Turpin a pris les devants, il a réduit le calibre de ses tubes comme on a réduit celui du fusil, et ce sont de petits obus de quelques centimètres de diamètre, comme les obus Hotchkiss, qu'il lance à profusion sans fumée et avec une vitesse initiale que l'inventeur estime devoir être énorme (?).

Le canon-revolver à pivot, que nos marins tirent dans les hunes des navires de guerre, paraît avoir été le départ de l'invention Turpin. Seulement, il a réalisé le chargement automatique et l'alimentation d'un tir foudroyant sans interruption. C'est ce qui nécessite l'emploi d'un paquebot ou d'un train portant les tonnes de munitions.

L'appareil automatique, multitubulaire, de petit diamètre et à pivot, peut donc couvrir l'horizon de projectiles sous tous les angles, méthodiquement.

ce monument.

Du reste, j'avais reçu l'ordre de me hâter le plus possible et de ne reculer devant aucune dépense; aussi ai-je usé sans hésiter de ce moyen très coûteux, il est vrai, mais qui, tu le vois, a bien son avantage.

— En effet. Et quand ôtes-tu les échafaudages.

— Tout de suite. Les sculpteurs donnent leurs derniers coups de ciseau, et dans trois semaines au plus tard, le bâtiment sera entièrement dégagé.

— En es-tu satisfait.

— Oui, père, sans fatuité, très content. Ce sera certainement une de mes meilleures œuvres, si ce n'est la meilleure.

— Qui est-ce qui le payera ça?

— Par exemple, je n'en sais rien encore. Jusqu'à présent tout s'est fait par l'intermédiaire d'un avoué doublé d'un administrateur, tous deux chargés de pouvoirs; c'est donc à eux que j'aurai à m'adresser quand il le faudra.

— Tu ne connais toujours pas alors le grand maître de l'affaire?

— Ah! si, de nom. Je ne te l'avais donc pas dit? Il y a déjà quelques jours que je l'ai appris. C'est un certain marquis de Santavilla, un Italien fort bien en cour... papale et qui actuellement est à Rome en train de former le noyau de son association.

— C'est une association?

— Il paraît; une société, une banque, je ne sais pas précisément, qui a pour but d'exploiter les lieux de pèlerinage!

— De quelle façon?

quement, géométriquement. En faisant tourner lentement l'instrument, puis abaissant la ligne de tir à chaque tour, on peut couvrir d'obus un cercle de douze kilomètres de diamètre. C'est-à-dire qu'un engin Turpin, placé sur l'Opéra, pourrait, en une heure, semer d'obus tout Paris, depuis la ceinture jusqu'aux boulevards qui sont à ses pieds, en anéantissant tout dans cette foudroyante spirale décroissante.

C'est que l'inventeur a ajouté à cela une charge d'explosifs dans chaque obus. Quelle matière emploie-t-il? Il y en a aujourd'hui à sa disposition d'aussi puissantes que l'on en peut rêver. C'est une question de choix et il connaît bien la question.

De sorte que l'obus, en touchant le sol et à une distance déterminée éclate en couvrant d'éclats et de feu un large rayon. On peut donc, avec une vitesse de rotation suffisamment lente de l'appareil, ne pas laisser un mètre carré de terrain à l'abri de la destruction. C'est un *couvre-feux* immense qui supprime la tactique, la valeur individuelle, l'armement, et... les armées.

\* \* \*

La Société pour l'exploitation des brevets de Turpin est constituée. Il a prétendu qu'il réserverait pour la France le bénéfice de son invention quand on aura nettoyé le ministère.

**Pascal Grousset** prétend qu'il portera à la tribune le nom du général interviewé par le *Figaro*.

### L'anniversaire de la Commune

L'anniversaire de la Commune à Paris s'est passé d'une façon assez calme. Les socialistes et les communards se sont payés le luxe d'une réunion.

Ils ont voulu promener des couronnes dans Paris; trois cents manifestants à peine les ont suivis. Les agents ont empêché cette manifestation. On a décidé une grande manifestation pour le 14 juillet.

## CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

### Nos compatriotes

M. Jules Many, conseiller général de Souillac, secrétaire du Conseil supérieur du travail, ancien chef du cabinet du Ministre du Commerce, est appelé à remplir les mêmes fonctions, auprès de M. Lourties.

— M. Roussel, reste attaché au ministère de la justice comme chef-adjoint du cabinet.

— M. de Laborde, ancien magistrat, est nommé directeur du personnel au ministère de la justice.

### Enregistrement

M. Aubertin, sous-inspecteur de l'enregistrement à Lille, est nommé inspecteur à Cahors en remplacement de M. Comte, nommé directeur de l'enregistrement à Rodez.

### Ecole normale

M. Rollin, professeur à l'Ecole normale de Cahors, est nommé en la même qualité à l'Ecole normale de Moulins.

— Ah! cette fois tu m'en demandes trop. Je crois cependant qu'on me l'a expliqué, mais du diable si j'y ai compris quelque chose; ça m'a eu l'air d'un compliqué! N'importe!

Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir, car l'entreprise doit commencer ses opérations dans six semaines au plus tard et, par conséquent, indiquer son mode de fonctionnement au public.

— Oui, mais en attendant, si c'est si compliqué que tu le dis, serrons bien les cordons de notre bourse, afin que nos écus ne soient pas tentés d'aller dans le tronc de ces banquiers de sacristie pour n'en plus ressortir.

— Ce qui serait très possible, ajouta Pierre; aussi, réfléchissons-nous!

V

Un mois après, Paris se réveille avec un éblouissement financier de plus.

La *Banque du Pèlerin* est fondée et a son siège principal boulevard Haussmann, dans un immeuble à elle appartenant.

Immeuble représenté par un riche et luxueux édifice qui, débarrassé en entier du rideau de poutres et de planches qui l'avaient masqué jusqu'alors, apparaît aujourd'hui dans toute sa splendeur.

Depuis le matin, la curiosité des passants est vivement sollicitée par cette architecture étrange autant que hardie qui, avant tout examen, provoque l'admiration.

(A suivre)

tristesse se reflétait aussi sur son gracieux visage.

Elle sentait son fiancé malheureux et souffrait de sa souffrance.

Elle voyait son amie, sa chère Alice malade, brisée par le chagrin, et elle en éprouvait une profonde affliction.

Et dans son innocence, dans la bonté de son cœur, elle priait Dieu d'amoinrir leurs maux à tous deux en les lui faisant partager.

Le vieux Jean lui-même était assombri du douloureux spectacle qu'il entrevoyait au déclin de sa vie.

— Le bonheur n'est donc réellement pas sur terre? soupirait-il. Moi qui me réjouissais de voir ces enfants heureux prochainement, me faudra-t-il partir avant cette dernière consolation?

Et des pensées amères, surgissant en son esprit, y faisaient naître le doute, l'anxiété.

Pierre semblait ne pas apercevoir les angoisses de tous ceux qui l'entouraient.

Entièrement occupé par la construction de son fameux bâtiment, commencé depuis plusieurs mois déjà et qu'il devait achever à bref délai, il y dépensait tout son temps, toutes ses facultés, et ne se rendait pas bien compte de ce qui se passait dans son intérieur.

Du reste, afin de ne pas le distraire de son œuvre, on lui épargnait autant que possible la vue d'un chagrin auquel il aurait certainement pris part sans pouvoir y remédier.

Un soir il revint avec un air de grande satisfaction rayonnant sur sa bonne et franche physionomie.

**Chemin de fer**

Le service d'été de la Compagnie d'Orléans, aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet.  
L'express partant de Paris à 9 heures du matin qui meurt actuellement à Montauban, continuera sur les rails du Midi jusqu'à Toulouse et arrivera à cette ville à 10 heures 38 du soir, au lieu de 11 heures 10.  
Arrivée à Cahors 8 heures 34 du soir ; départ de Cahors à 8 heures 40 du soir, au lieu de 8 heures 47.  
L'express partant actuellement de Toulouse à 5 heures 50 du soir, ne partira qu'à 7 heures 5 du soir et arrivera à Cahors à 9 heures 1 du soir, au lieu de 8 heures 46.

**Mairie de Cahors**

Les fourrages verts, le foin sec, l'avoine, le son, les recoupes et menus grains pour les animaux et volailles du Concours régional, seront fournis dans l'enceinte de l'Exposition, par un entrepreneur. Les prix seront fixés d'accord avec M. le Commissaire général du Concours et la Municipalité. Les Exposants ne pourront rien apporter du dehors.

**Le buste de Fénelon**

Dimanche dernier, la municipalité de Cahors a fait procéder à la démolition de la colonne Fénelon.  
Le buste de l'archevêque de Cambrai, qui surmontait le monument, est destiné, croyons-nous, à décorer le fronton de la grande porte d'entrée donnant accès à la nouvelle bibliothèque municipale, dont la construction va être incessamment commencée.

**Commission départementale**

La commission départementale a tenu, jeudi, une séance à la préfecture, sous la présidence de M. Iseard, président.  
Etaient présents : MM. Relhié, Cocula, Delport et Pradines.  
M. le Préfet assistait à cette séance.

Acte a été donné au préfet du dépôt de l'état des dépenses du premier trimestre 1894 pour les vieillards et incurables secourus à domicile.

Les secours suivants ont été accordés : 100 fr. à la commune d'Anglars-Juillac, pour construction du pont de la Tour ; 200 fr. à Souillac, pour construction d'un aqueduc ; 63 fr. à Francoulès, pour réparations à un hangar attenant à l'église de Saint-Pierre-Liversou ; 100 fr. à l'Hospitalet, pour réparations à son église ; 150 fr. à Cail-lac, pour réparations à la maison d'école des filles ; 100 fr. au Vigan, pour achat de mobilier scolaire.

Une demande de secours pour la commune de Montbrun a été ajournée.

La commission a classé en première ligne la commune de Bio, qui sollicite un secours pour la construction d'un groupe scolaire.

La commune de Rignac a été classée en seconde ligne.

Sont approuvés, les travaux supplémentaires à effectuer à l'école des garçons du Vigan, avec l'avis que le montant du rabais obtenu soit affecté aux travaux de modification de la toiture et subsidiairement aux autres travaux supplémentaires.

Sont approuvés : le classement d'un chemin vicinal ordinaire (n° 8), de la commune de Martel et les avant-projets des chemins vicinaux ordinaires n° 9 (commune de Concorès) ; n° 5 (commune de Capdenac) ; n° 5 (commune de Puy-brun) ; n° 7 (commune de Loubressac) ; n° 5 (commune de Belmont).

En ce qui concerne l'avant-projet du chemin vicinal n° 8, dans la commune de Labastide-Murat, la commission décide que les études seront recommandées.

Enfin, le déclassement du chemin vicinal n° 9, de la commune de Strehuquels, est approuvé.

La commission s'est ajournée au 16 juillet prochain.

**Conférence de M. le docteur Clary**

INSPECTEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE  
L'inspecteur d'académie a l'honneur d'informer MM<sup>es</sup> les institutrices et MM. les instituteurs que, sur sa demande et sur celle de M. le recteur, M. le docteur Clary, inspecteur des enfants assistés, a bien voulu se charger de faire une conférence sur la prophylaxie de la tuberculose.

Cette conférence, réservée exclusivement aux membres de l'Enseignement public, aura lieu le lundi 18 juin, à 10 heures du matin, dans une des salles du Lycée Gambetta.

Les institutrices et instituteurs qui se rendront les 17 et 18 à Cahors, à l'occasion des fêtes organisées pendant le Concours régional, sont instamment priés d'y assister. Il est indispensable que les maitres de nos écoles ne négligent aucune occasion de s'instruire sur les précautions à prendre pour enrayer la marche d'un des plus terribles fléaux qui dépeuplent l'humanité. Ils ont le devoir de répandre parmi les populations de nos campagnes les sages et utiles prescriptions que leur fera connaître M. le docteur Clary dont ils apprécient la haute compétence et le dévouement à la cause de notre enseignement.

**Réduction de prix aux écoles**

MM<sup>es</sup> les institutrices et MM. les instituteurs qui voudront visiter l'exposition de Cahors sont informés que M. Pautard, commissaire général de cette exposition veut bien leur accorder une réduction de moitié prix sur le vu de leur photographie visée de l'inspecteur d'Académie ou de l'inspecteur primaire. La même réduction sera accordée à tous les élèves des écoles, accompagnés d'un maître.

**Vacances dans les écoles publiques**

A l'occasion du concours régional et des fêtes du 17 et 18 juin courant, M. le préfet, sur la proposition de M. l'inspecteur d'académie a décidé, pour permettre aux instituteurs et aux institutrices de se rendre à Cahors, que les classes vaqueront le lundi 18 et le mardi 19 juin.

Les classes recommenceront le mercredi matin et auront lieu le jeudi

**Mouvement dans le personnel des instituteurs**

Par arrêté de M. le préfet, en date du 2 juin, rendu sur la proposition de M. l'inspecteur d'académie :

1<sup>o</sup> M. Suquet, instituteur adjoint à Saint-Céré, est délégué dans les fonctions d'instituteur adjoint à l'école primaire supérieure de Montcuq, en remplacement de M. Simon, nommé professeur à l'école primaire supérieure de Roanne ;

2<sup>o</sup> Mlle Boutarie, institutrice titulaire à Saint-Félix, est nommée institutrice titulaire à Ceint-d'Eau, en remplacement de Mlle Roques, dé-cédée.

Par arrêté de M. l'inspecteur d'académie, en date du 2 juin :

1<sup>o</sup> Mme Lespinet, née Barthe, institutrice suppléante auxiliaire à Souillagnet, est nommée institutrice stagiaire chargée de l'école Saint-Félix ;

2<sup>o</sup> Mme Arnaudet, née Girma, institutrice suppléante auxiliaire à Lacapelle, commune de Cahors, est nommée institutrice stagiaire, chargée de la direction de ladite école, en remplacement de Mme Rey, admise à la retraite.

**Société de pisciculture**

Les membres de la Société de pisciculture du Lot ont tenu, samedi soir, à l'hôtel-de-ville, leur assemblée générale semestrielle.

Dans cette réunion, le président a donné des renseignements sur les essais d'acclimatation tentés dans le premier semestre 1894, avec des perches et des truites arc-en-ciel.

Il fait aussi connaître que, par suite des retards apportés dans la construction de l'aquarium municipal, la Société de pisciculture ne pourrait pas peupler cet aquarium pour l'ouverture du concours régional. Ce n'est guère que dans quinze jours ou trois semaines que des poissons pourront être mis, sans inconvénient, dans les bacs et le grand bassin.

Le président a encore informé la Société qu'il l'avait affiliée à la Société centrale d'aquiculture de France.

Une commission de trois membres a été désignée pour faire un rapport sur les avantages qui pourraient résulter pour la Société de faire partie de la Fédération des Sociétés de pêcheurs à la ligne et de pisciculture, proposée par la Société des pêcheurs à la ligne de Paris.

Enfin la Société a décidé qu'un banquet aurait lieu le dimanche 24 juin courant, à 7 h. du soir.

**Nouvelles militaires**

M. le général de division Vincendon, est arrivé à Cahors vendredi à 9 heures, pour procéder à l'inspection générale du 7<sup>e</sup> de ligne.

Il était accompagné de M. de Bellegarde, chef de bataillon du génie, sous-chef d'état-major.

A son arrivée au quartier, il a passé en revue le 7<sup>e</sup> de ligne qui était en tenue de campagne.

Il a ensuite fait mettre les compagnies dans les autres tenues, il a vu l'instruction des compagnies.

Après cela il a visité l'installation du mess des sous-officiers.

A 11 h. 20, le général a quitté la caserne Bes-sières, pour y revenir à 1 heure.

Le général a vu l'instruction des élèves caporaux, a fait commander les candidats à Saint-Maixent et quelques officiers.

Le reste de la journée a été consacré : à l'escrime pour les officiers et les sous-officiers, à la boxe, à la canne par les hommes de troupe.

Le 7<sup>e</sup> a défilé devant le général.

Après plusieurs autres opérations le général Vincendon, très satisfait de la belle tenue du 7<sup>e</sup> de ligne, a levé les punitions de salle de police et de consigne. Le général a quitté la caserne après 7 heures du soir et est reparti pour Montauban à 9 heures.

— M. l'Intendant militaire Brugère, Inspecteur général du 5<sup>e</sup> arrondissement est arrivé à Cahors vendredi soir à 4 h. 30.

Il est descendu à l'hôtel des Ambassadeurs.

**Les processions**

Dimanche ont eu lieu les processions de paroisses. Suivant l'usage, chacune d'elles fait le tour de son domaine religieux et chacun s'ingénie de son mieux pour parer sa maison, les rues, et

dresser des reposoirs sur le parcours du cortège. Le temps a été d'ailleurs un des facteurs importants de la bonne tenue des processions dont l'ordre et la correction n'ont, nulle part, reçu la moindre atteinte.

**Exposition de Cahors**

*Liste des exposants (suite)*

**BEAUX-ARTS**

Broué Joseph, de Montauban. — Un panneau gravure en rouge, fond bleu. Un panneau gravure en blanc, bandes bleues.  
Clary-Bonsquet Marguerite, de Cahors. — 1<sup>o</sup> *Vue du Tarn* (Moissac), aquarelle de M. X. ; 2<sup>o</sup> *Vue du Moulin de Moissac*, dessin au crayon de M. X.  
Clary-Bonsquet Marcel, de Cahors. — *Portrait de M. le docteur Roussel* (Eau forte de M. Henri Lefort).  
Diranian Sarkis, de Paris. — *La femme au rouet* ; *Portrait de M. Costes, maire de Cahors* ; *Portrait du lieutenant-colonel Bourdeau*.

Mercié Jeanne, de Neuilly-s-Seine. — Miniatures. Queyron Jean, de Casteljaloux (Lot-et-Garonne). *Chasse aux cerfs* (paysage).

Nozières Joseph, de Figeac. — *Portrait de M. B.*

Castex G., de Toulouse — *Visite au Musée* ; *Une manifestation* (peintures à l'huile).

**INDUSTRIE**

J. Ausset, de Cahors. — Objets divers. Gravières, de Chamalières (Puy-de-Dôme). — Appareil numérique.

Manufactures des glaces de St-Gobain, Chauny et Cirey. — Glaces et verres.

Andréau et Buffet, Périgueux. — Liqueur « La Muscadine ».

Breton, aîné, Figeac. — Cheminées marbres. A. Perrein, de La Réole. — Pétrin mécanique.

J. Laffite, d'Agén. — Conserves de tomates. Société générale de location, de locomobiles à Paris. — Machine locomobile.

Société Cail, de Paris. — Machine dynamo-électrique.

Eschuret Fusch et C<sup>ie</sup>, de Puteaux (Paris). — Lampes électriques à arc.

Scellos, de Paris. — Courroies de transmission. Ed. Bouts, de Toulouse. — Installation électrique.

C<sup>ie</sup> générale des lampes incandescentes, de Toulouse. — Lampes incandescentes.

Joseph Maurel, de Cahors. — Appareils dentaires et chirurgie.

Catherine Runinder, de Villeneuve-sur-Lot. — Couverture en laine au crochet.

Veuve Lucie Marlas, de Cahors. — Bonnets d'enfants.

Guillau, de Montauban. — Travaux typographiques et lithographiques.

Larroumet, d'Agén. — Une machine à greffer et pièces vélocipédiques.

Veuve Farges et Fils, de Cahors. — Vins rouges. Laval Pierre, de Villeneuve-sur-Lot. — Engrais chimiques.

Georges Girard, au château de Saulat (Allier). — Vin.

P. Ausset, de Castel franc. — Vin. Léopold Martin, de Salon (Bouches-du-Rhône). — Olives confites.

Noël Picard, de Souillac. — Tapisseries.

**Régates internationales**

Voici la liste des Sociétés nautiques qui ont envoyé leur adhésion, pour les Régates internationales qui auront lieu, Quai de Regourd, le dimanche 10 juin prochain :

*L'Aviron Toulousain* : Deux skiffeurs ; deux outrigers à deux et deux à quatre.

*Les Canotiers Néracais*, de Nérac. Un outri-ger à deux et un à quatre.

*L'Émulation nautique* de Toulouse : Un outri-ger à deux et un à quatre.

*Société nautique* de Bayonne : Un skiffeur.

*Les Rameurs Condomois*, de Condom : Un outri-ger à deux et un à quatre.

*L'Aviron Villeneuvois*, de Villeneuve-sur-Lot : Un outri-ger à deux et un à quatre.

*L'Aviron Condomois*, de Condom : Deux skiffeurs ; un outri-ger à deux et un à quatre.

La date des engagements n'est pas encore close.

Les prix des places sont les suivants : Tribunes..... 1 franc.

Premières (assis) ... 0 fr. 50.

Pour les courses de yoles et jeux divers, la date de la limite des engagements sera fixée ultérieurement.

**Foire de Cahors**

La foire du 1<sup>er</sup> juin, favorisée par le beau temps a été très importante et les transactions ont été très nombreuses.

Les cours des bestiaux et les diverses denrées ont été les suivants :

Beufs ou vaches amenés, 650 paires environ. Les gras se sont vendus de 43 à 44 fr. les 50 kilos. Il y a une légère baisse sur les bœufs d'at-telage, ainsi que sur les bœufs gras.

Porcelets mis en vente, 150 environ, qui se sont vendus aux cours des derniers marchés.

Moutons ou brebis amenés 750 environ ; les gras se sont vendus de 0,70 à 80 cent. environ le kilo, selon qualité. Le cours des brebis et des agneaux pour l'élevage a subi une légère baisse.

Halle aux grains. — Blé en vente, 200 hecto-litres environ ; 150 ont été vendus au prix moyen de 16 fr. 25 l'hectolitre. — Maïs en vente 40 hectolitres, 35 hectolitres ont été vendus au prix moyen de 13 fr. — Les pommes de terre valaient de 3 à 3 fr. 50 les 80 litres.

Place du marché. — La place du marché re-gorgeait de denrées de toute sorte ; les petits poulets et les volailles grasses se vendaient de 0 fr. 90 cent. à 1 fr. 20 le 1/2 kilo ; les canards valaient 0,80 cent. ; les œufs 0,70 cent. la dou-zaine ; les jeunes canards de 1 fr. 50 à 2 fr. la paire ; les oisons de 3 fr. 50 à 8 fr. la paire, selon grosseur.

Quelques porte-monnaies ont été volés ou perdus.

**Luzech**

Vendredi un tout jeune enfant, le nommé Dou-mie, en s'amusant sur la berge, est tombé acci-dentellement dans le Lot, il allait infailliblement périr, quand le jeune Elie Lugand, dit Fournié, n'écouant que son courage, s'est jeté à la nage, et malgré l'eau très forte et le courant très vio-lent, a pu, après d'énergiques efforts, ramener sain et sauf et remettre entre les bras de sa mère éplorée le jeune imprudent.

Nos félicitations au courageux sauveteur sur lequel nous appelons l'œil bienveillant de l'ad-ministration

**Duravel**

M. Valadier, ancien sous-officier, est nommé à la recette-débit de Duravel.

**Calamane**

On a retrouvé à Calamane dans la vallée du Mas-Delleu, au pied d'un chêne les objets volés chez M. Pagès, du Cayrou, commune d'Aibas, par le sieur Cros, condamné pour ce fait à dix ans de réclusion, aux dernières assises.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME des 7 et 10 Juin 1894

Pas Redoublé	Robert.
Les Dragons de Villars (Ouverture)	Maillard.
Les Amourettes (Valse)	Gungl.
Falstaff (Fantaisie)	Verdi.
La Tourterelle (Polka pour flûte)	Damaré.

**Le Tapioca Rils donne les meilleurs potages.**

Toute personne qui souffre par suite d'une cons-titution affaiblie, anémiée ou dont le poids est in-férieur à la normale, devra prendre de l'**Emul-sion Scott** à l'huile de foie de morue et aux hy-pophosphites de chaux et de soude. Cette prépa-ration constitue un aliment riche en principes gras et fortifiants. C'est une nourriture saine qui toni-fie rapidement tous les organes les plus essentiels et enrichit le sang. Elle soutient les mères, rend les enfants gras, bien portants et favorise leur développement.

Elle enrayer la phtisie à ses débuts, guérit les refroidissements, les rhumes et fortifie les pou-mons. Les médecins du monde entier la prescri-vent.

On la trouve dans toutes les pharmacies.

A cette époque de l'année, un **dépuratif** vous préservera de bien des ennuis et de beaucoup de maladies. Le meilleur est la **Tisane Dussolin**, qui se vend à Paris, à la pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies de la France et de l'étranger au prix de 4 fr. 50 le flacon.

**PILULES GICQUEL, la Boîte 1-50**

**TISANE DUSSOLIN**

La Tisane Dussolin guérit l'Anémie, la Chlorose, les Lourdeurs et Maux de tête, les Rhuma-tismes, la Goutte, les Douleurs ; elle reconstruit et purifie le sang, chasse les humeurs.

Prix : 4-50 le flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBECC, Pharm<sup>ie</sup>, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France.

Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.

Ne demandez chez votre Epicier que du

**TAPIOCA RILS**

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épiceries et de Comestibles.

Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER ET RETOUR à prix réduits DE CAHORS À TOULOUSE

La Compagnie d'Orléans, en vue de faciliter les relations commerciales de la ville de Cahors avec Toulouse, s'est mise d'accord avec la Compagnie du Midi, pour faire délivrer, à partir du 25 avril courant, des billets directs d'aller et retour de Cahors à Toulouse et réciproquement, de Toulouse à Cahors par Montauban.

La durée de validité de ces billets est de deux jours, comptés de minuit à minuit, et leur prix est fixé comme suit :

1 <sup>re</sup> classe	19 fr. 30.
2 <sup>e</sup> classe	13 fr. 90.
3 <sup>e</sup> classe	9 fr. 05.

EXCURSIONS EN AUVERGNE et dans le Limousin

Avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 1<sup>er</sup> Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ des gares désignées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et compris aux itinéraires A, B et C, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire A comprend :

1<sup>o</sup> Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymouthiers), Vierzon.

2<sup>o</sup> Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit est Vierzon pour les points de départ Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers, Nantes; St-Sulpice-La Rivière pour le point de départ Poitiers, Limoges-Bénédictins pour le point de départ Angoulême; Brive pour les points de départ Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban et Toulouse.

ITINÉRAIRE B

L'itinéraire B comprend :

1<sup>o</sup> Le parcours aller et retour du point de départ à Vierzon;

2<sup>o</sup> Le parcours circulaire ci-après défini : Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche), Vierzon.

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire C comprend :

1<sup>o</sup> Le parcours circulaire ci-après défini :

Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche);

2<sup>o</sup> Le parcours aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit ci-dessus est Limoges-Bénédictins, pour les points de départ Poitiers et Angoulême; Brive, pour les points de départ Bordeaux et Périgueux; Capdenac, pour les points de départ Agen, Montauban et Toulouse.

PRIX DES BILLETS

GARES de départ	ITINÉRAIRE A		ITINÉRAIRE B		ITINÉRAIRE C	
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.
Paris	98 f.	73 f.	120 f.	90 f.	» f.	» f.
Orléans	86	64	108	81	»	»
Blois	86	64	108	81	»	»
Tours	91	68	113	85	»	»
Le Mans	103	77	123	94	»	»
Angers	103	77	123	94	»	»
Nantes	113	87	133	104	»	»
Poitiers	91	68	»	»	91	68
Angoulême	91	68	»	»	86	64
Périgueux	86	64	»	»	81	60
Bordeaux	98	73	»	»	98	73
Agen	98	73	»	»	91	68
Montauban	98	73	»	»	86	64
Toulouse	103	77	»	»	91	68

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal à 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe, aux prix du tarif G. V. n° 2.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le chemin de fer.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

VOYAGE D'EXCURSION AUX PLAGES DE LA BRETAGNE

Plages de la Bretagne. Du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Quémener, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rospenden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1<sup>re</sup> classe : 45 francs. — 2<sup>e</sup> classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 % du prix des billets.

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduits de 40 %/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion ; le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

M. J. MAUREL

MÉDECIN-DENTISTE

SYSTÈME AMÉRICAIN

Rue du Lycée, N° 2, CAHORS

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents  
**INNOCUITÉ PARFAITE**

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte

Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil.*

Echarpes pour maîtres et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

A Louer

EN BLOC OU EN PARCELLES

Une **MAISON** située à Labéraudie  
8 CHAMBRES — JARDIN et GARENNE

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M<sup>me</sup> Lafage, aubergiste au faubourg St-Georges.

EXPOSITION

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé

Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

Peinture

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Papiers peints

Vitrierie

Henri SÉGUY

en

Faux bois

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

tous genres

Marbre

Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

BOUGIES REYNAL

à la Glycérine solidifiée avec les médicaments. Une application par jour, guérit sans rétrécissement ni gastrite, toutes les Affections intimes. Méd. Or Paris 1875, Bronze Exp. Univ. Paris 1878. Admise à l'Exp. Univ. Paris 1889. DEMANDEZ PROSPECTUS 2, Rue de la Tacherie, Paris.

APPAUVRISSEMENT DU SANG

L'anémie, les pâles couleurs, les maux d'estomac, les époques difficiles, les pertes blanches ont besoin pour être guéries rapidement du fer à l'état soluble et de phosphates; on les trouve réunis dans le Phosphate de fer de Leras, très recommandé pour les enfants pâles, délicats, privés d'appétit et les jeunes filles qui se développent difficilement. Dépôt dans toutes les Pharmacies.

A VENDRE

(Pour cause de départ éventuel)

UNE MAISON

composée de deux corps de bâtiments SISE

Faubourg et rue St-Georges, N° 24

Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN : 1,200 fr.

S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

La Grande

Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :

BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut. H. DERENBOURG, prof à l'École des langues orientales. F. CAMILLE DREYFUS, député de la Seine. A. GIRY, professeur à l'École des chartes. GLASSON, de l'Institut, prof à la Faculté de droit. D<sup>r</sup> L. HAËN, bibliothécaire de la Faculté de médecine. C.-A. LAISANT, docteur en sciences mathématiques. H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique. H. LEVASSEUR, de l'Institut, prof au Collège de France. H. MARION, professeur à la Sorbonne. E. MUNTZ, conservateur de l'École des beaux-arts. A. WALTZ, prof à la Faculté des lettres de Bordeaux.

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes. — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché : 600 fr. Relié : 750 fr.  
Payables : 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant. Payables : 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant.

La Grande Encyclopédie se nous dé-  
livrer d'une multitude de volumes indigents de  
l'omniscience. (Arsène HOUSSEAU)

Demandez Prospectus détaillé  
aux Éditeurs

H. LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris

EM vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

**CADRETTÉ**  
**DU LOT**  
**CAHORS**

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.